Agriculture et Social,
une alliance qui a du sens !

Les Fermes d' Insertion Sociale

Guide pour un accueil en ferme réussi

Groupe d'Action Locale
Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Wallonie

DGO 3

Agriculture et Social, une alliance qui a du sens !

Les Fermes d' Insertion Sociale - Guide pour un accueil en ferme réussi.

Préambule 5

I. Contexte 7

II. Sens de la démarche

a. Qui sont ces personnes à accueillir ? 8
b. La réinsertion par le biais du «travail» 9
c. La ferme comme lieu d'insertion sociale : pour qui et que proposer ? 11
d. Quels sont les bénéfices de l'accueil à la ferme pour ses participants ? 12

III. Le cadre de l'accueil en ferme

Remarque préalable 15
a. Le coordinateur du projet d'accueil 15
b. Candidature pour participer au projet 16
- Quels agriculteurs et quelles institutions peuvent participer ? 16
- Les attentes souvent citées 17
- Les pièges à éviter 19
- Les documents à fournir 20

c. La Rencontre de liaison 21
d. La convention de partenariat 23
e. La question des assurances 25
f. La phase de test 26
g. Le suivi et l'évaluation 27
h. La fin de l'accueil 28

IV. Réfléchir son projet d'accueil

a. Du côté de l'agriculteur 29
b. Du côté de l'institution et du bénéficiaire 33

V. Conseils et repères pour accueillir certains publics

a. L'accueil d'un jeune 35
b. L'accueil d'une personne porteuse d'un handicap mental 40

VI. D'autres formules pour colorer l'agriculture de social

a. Les concepts d'Agriculture Sociale et de Soins Verts 46
b. Quel système mettre en place ? 47

Des références pour aller plus loin - Index des acronymes 50

«L'agriculture
est le premier métier de l'homme ;
c'est le plus honnête, le plus utile et
par conséquent le plus noble
qu'il puisse exercer.»

Jean Jacques Rousseau

Préambule

De tout temps, l'agriculteur a joué un rôle social dans le monde rural, par tradition, mais aussi par besoin. Par son activité, il créait du lien au sein du village et dans ses environs. Les habitants s'approvisionnaient directement à la ferme. Les jeunes du village venaient aider à la belle saison, lorsque sonnait le temps de la moisson et des moments de convivialité et d'échange de «coups de main» se créaient naturellement dans ce contexte. Il n'était pas rare de croiser des personnes «différentes», porteuses d'un handicap, qui trouvaient dans ce milieu de vie une place et un rôle dans la société. Ce temps n'est pas si loin, et l'on peut encore trouver des endroits qui fonctionnent ainsi. Mais ils se font rares car la ruralité a changé : mécanisation croissante de l'agriculture, augmentation de la charge de travail, des dimensions des exploitations et des pressions économiques, exode rural, diminution de la proportion des agriculteurs et augmentation du nombre d'employés dans le secteur tertiaire (des services), perte du contact entre l'agriculteur et le consommateur par l'industrialisation des productions et la commercialisation des produits via des circuits longs… La place de l'agriculture dans la société évolue, s'efface, et est reléguée au second plan, à coup de soi-disant progrès et profits. Et pourtant… dans le contexte mouvant du début du 21e siècle, où le temps court et où l'on court après le temps, certains contemporains crient leur besoin de s'arrêter, de retourner aux sources, de reprendre contact avec la nature, avec ces producteurs qui connaissent la terre et les saisons, de prendre le temps de la rencontre.

Le projet que nous allons vous présenter invite justement à la rencontre. Il replace l'agriculteur au centre, avec toutes les richesses que son travail et son environnement véhiculent. L'idée est de revaloriser l'exploitation agricole comme lieu de lien, comme lieu d'épanouissement pour l'agriculteur, mais aussi pour une personne extérieure, prise en charge par une institution. Le secteur social est lui aussi cloisonné, parfois isolé et chargé de stéréotypes. Comme le monde agricole, il souffre d'un manque de reconnaissance, de valorisation et d'investissement de la part de la société. Mais il recèle aussi ses trésors.

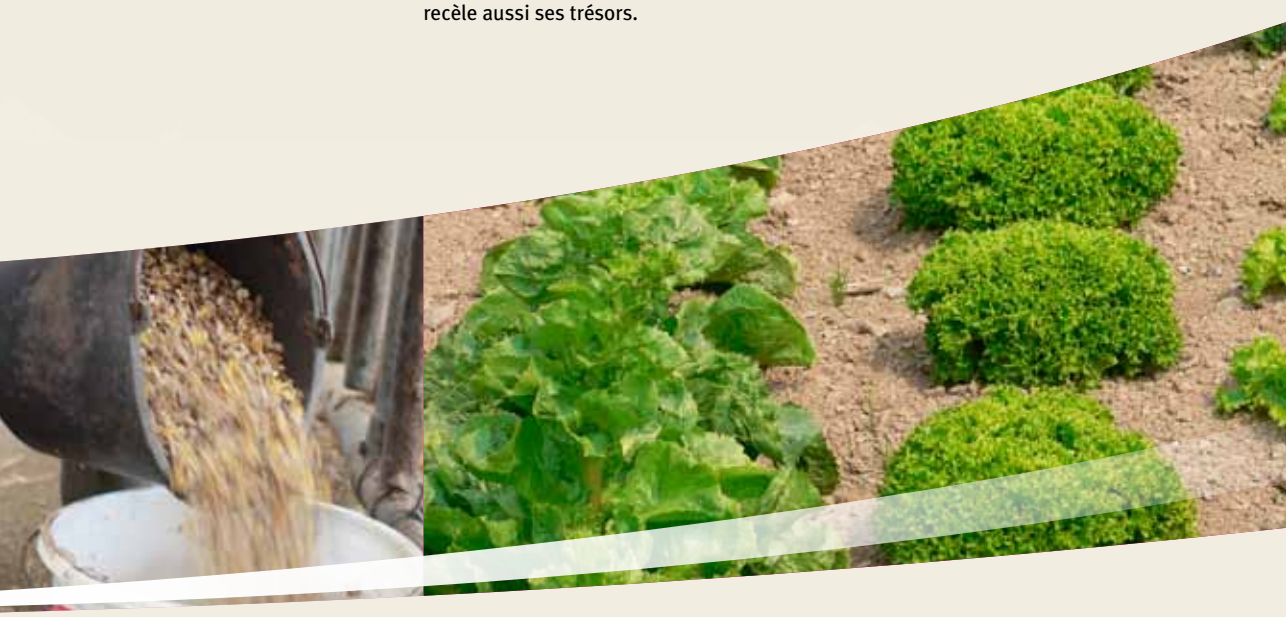

I. Contexte

Le projet des «Fermes d'Insertion Sociale» s'inscrit dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER. Les 6 communes du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Martelange, Léglise et Habay) se sont associées pour créer un Groupe d'Action Locale. Cette ASBL est active dans les domaines environnemental, touristique, culturel et agricole. Un de ces projets agricoles vise à créer des liens de partenariat entre les agriculteurs et les institutions sociales de son territoire.

En 2009, le Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier (GAL, ASFA) introduit auprès de la Région Wallonne un projet intitulé «Les Fermes d'Insertion Sociale». L'idée était venue d'un agriculteur de Bastogne se questionnant sur la possibilité d'accueillir une personne fréquentant une institution sociale, pour la réinsérer via l'activité de la ferme. Ce concept alliant social et agriculture fonctionne bien dans le nord du pays et ailleurs en Europe (Italie, Finlande, Pays-Bas ...). Mais du côté wallon, rien n'est prévu pour encadrer ces accueils. L'accueil à la ferme s'est souvent fait par tradition, par générosité, cela n'a rien de neuf. Dans les faits pourtant, sans cadre, beaucoup de questions, de risques et de conséquences possibles pour l'agriculteur. S'il arrive un accident, qui paye ? Si la relation avec la personne se dégrade, quelle escalade possible dans des conflits ? Quelles assurances souscrire pour couvrir les risques ? A quoi penser au niveau de la sécurité ?

Pour les agriculteurs qui souhaitent donner une dimension d'accueil social à leur ferme et pour les institutions sociales attirées par ce concept, il est essentiel d'offrir un cadre pour organiser ces accueils.

Une première en Wallonie

Ce projet était une expérience pilote menée de juillet 2009 à décembre 2013. Son objectif était de créer des collaborations entre agriculteurs et institutions sociales pour permettre l'accueil individuel en ferme. Au travers des expériences d'accueil menées sur le territoire du GAL HSFA, il s'agissait de définir les modalités pratiques pour optimiser le système et de proposer des pistes pour l'étendre à l'échelle de la Wallonie. Sur un plan quantitatif, l'objectif fixé en 2009 était de permettre 12 accueils sociaux en ferme. Au moment de la rédaction de ce guide, 10 accueils ont été menés sur le territoire du GAL, dont 5 toujours en cours. Des informations plus détaillées peuvent être obtenues via le site web www.parcnaturel.be *(nos réalisations – agriculture)* ou par téléphone, en demandant le dernier rapport d'activités.

L'objectif de la présente publication est de vous livrer le vécu des accueils en ferme et les repères utiles pour pouvoir mener à bien votre projet d'accueil.

II. Sens de la démarche

Faire de son exploitation agricole une Ferme d'Insertion Sociale, c'est choisir d'ouvrir ponctuellement son cadre de vie et de travail à une personne fragilisée. L'espace d'une journée, l'agriculteur devient «agri-tuteur»/ «agri-tutrice» en proposant à un «agri-aidant» de partager son travail quotidien à la ferme, sans objectif de rentabilité mais avec des objectifs humains.

Ces fermes sociales renouent les liens avec une tradition d'accueil de personnes fragilisées. Elles leur offrent du temps, de la patience et de l'épanouissement par la possibilité de faire un travail manuel simple dans un contexte agricole de plus en plus mécanisé. Par cette démarche, l'agriculteur traduit son ouverture et l'image de qualité qui caractérise sa profession. Au-delà du coup de main que cela peut représenter, il y a l'envie primordiale d'accueillir quelqu'un qui s'intéresse au monde agricole et qui souhaite se rendre utile.

a. Qui sont ces personnes à accueillir ?

Leur point commun est d'être en situation de rupture sociale et/ou familiale et d'être encadrées par une institution sociale. Il peut s'agir d'un jeune placé hors de son milieu familial, en décrochage scolaire, d'une personne en formation par le travail, d'un adulte présentant un handicap mental léger et voulant s'impliquer hors de l'institution, etc. Les Fermes d'Insertion Sociale faisant partie d'un projet pilote au niveau de la Wallonie, tous les secteurs du monde social peuvent a priori y être inclus.

Pourquoi ne travailler qu'avec des personnes en lien avec une institution ? Tout simplement parce que cela permet à l'agriculteur d'être accompagné dans l'accueil par un travailleur social qui connait son bénéficiaire. L'agriculteur aura une personne

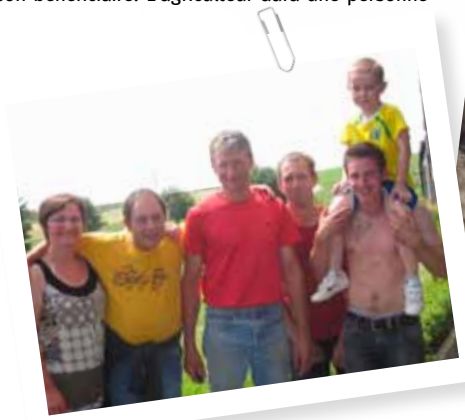

ressource comme partenaire. Accueillir une personne «fragilisée» n'est pas à prendre à la légère et peut très vite devenir une lourdeur lorsqu'on est seul face à des questions et des inquiétudes. Cela permet aussi une protection de l'agri-aidant, dans la mesure où cette activité en ferme s'inscrit dans un objectif pédagogique le concernant, en lien avec l'institution. Cela permet d'éviter que des personnes fragiles ne se retrouvent «exploitées» comme main d'œuvre gratuite. Cette relation triangulaire impliquant agriculteur /institution / bénéficiaire forme donc la base de l'accueil. Une garantie en soi.

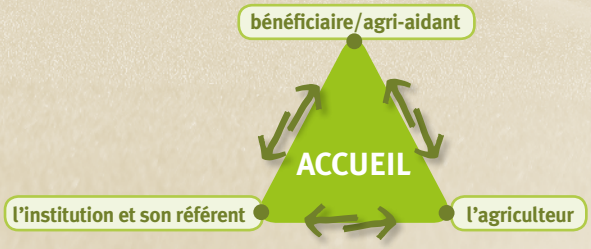

b. La réinsertion par le biais du «travail»

Dans ce projet, le terme «travail» n'est pas à concevoir comme «l'activité professionnelle donnant droit à un salaire», mais est à entendre dans le sens de la valeur du travail, l'activité qui va demander au corps et à l'esprit un effort, dans le but d'une réalisation précise. C'est pourquoi, nous parlons le plus souvent «d'activité» en ferme. Nous partons du postulat de base selon lequel cette valeur travail, lorsqu'elle est mise en place dans le respect des personnes, peut être vecteur de bien-être pour l'individu. Ne dit-on pas «le travail, c'est la santé !» ? Dans le cadre de ce projet, il n'est à aucun moment question d'argent, ni pour l'agriculteur, ni pour l'institution. C'est réellement la relation qui est centrale et l'échange d'aide et de savoirs qui fait office de «gains».

«Le travail est l'activité vitale propre au travailleur, l'expression personnelle de sa vie.»

Emmanuel Kant

«Le travail, c'est l'occasion de se découvrir soi-même».

Joseph Conrad

c. La ferme comme lieu d'insertion sociale : pour qui et que proposer ?

Certes, le travail agricole est de plus en plus mécanisé, surtout dans le sud de la province du Luxembourg, territoire sur lequel l'essentiel des exploitations agricoles est orienté vers l'élevage de bovins viandeux. Cependant, il y a toujours des tâches manuelles à réaliser dans une ferme, même pour des mains novices : pailler, préparer des rations d'aliments, nourrir, biberonner les nouveaux-nés, brosser les couloirs d'alimentation, peindre une barrière ou une benne, tailler une haie, entretenir un espace vert, jardiner... et pourquoi pas aussi préparer ensemble le repas de midi ? Des activités qui peuvent sembler ordinaires. Pourtant, elles peuvent être sources de valorisation pour bon nombre de personnes. Etre au contact de la nature, des animaux, dans un cadre familial, retrouver un rythme de travail, stimuler ses capacités par des gestes en apparence simples, peut être porteur de sens et moteur de nouveaux projets pour toute une série de personnes.

Cette question des tâches à effectuer au sein de l'exploitation est à réfléchir avec l'institution et son bénéficiaire avant l'accueil (cfr. III. «*le cadre de l' accueil en ferme*» – c. «*la rencontre de liaison*»). Cela est bien entendu modulable en fonction des saisons, le travail étant très variable en fonction des mois, des jours, de la météo ... Et c'est ce rythme propre à la vie à la ferme qui rend ce lieu si précieux pour un projet d'insertion qui vise à remobiliser une personne. Les animaux doivent être soignés chaque jour et les cultures ne se font pas à n'importe quel moment. Pas le droit de baisser les bras, il faut se lever chaque matin avec cet objectif de soin.

Que les agriculteurs désireux de se lancer dans un accueil en ferme se rassurent : pas besoin d'avoir fait un master en psychologie pour accueillir une personne fréquentant une institution. En revanche, avoir de belles qualités humaines telles que l'écoute, la tolérance, la patience, l'observation sera déterminant dans la réussite de l'accueil. La clef de cette réussite réside toutefois dans l'envie de l'accueil, du partage humain et de la rencontre. Ce projet ne peut convenir à tous les agriculteurs et il convient de réfléchir son projet avant de se lancer. Pour savoir si ce projet est fait pour vous, nous vous invitons à vous poser les questions présentées au point IV. «Réfléchir son projet d'accueil».

d. Quels sont les bénéfices de l'accueil à la ferme pour ses participants ?

Prendre connaissance de ce que ce projet apporte aux gens peut aider à se lancer dans l'aventure. Voici quelques exemples, cités par les participants au projet.

Du côté des agriculteurs

- L'agriculteur est reconnu, son travail est valorisé via l'intérêt témoigné par la personne accueillie. Il partage son travail quotidien avec une personne extérieure au monde agricole et lui transmet ses valeurs ;
- Souvent, il exprime avoir le sentiment d'apporter «un supplément d'âme» à son exploitation, en ouvrant sa grange à une personne fragilisée, le temps d'un après-midi, et en contribuant à son épanouissement ;
- L'ensemble des membres de la famille de l'agriculteur est impliqué dans l'accueil, dans cette rencontre de la différence de parcours de vie qui interpelle.

«Cette expérience d'accueil a été un enrichissement humain… pour toute la famille !»

Bruno Denis de Hotte

- L'accueil rompt le sentiment de solitude que l'agriculteur éprouve parfois dans son travail ;
- Il rompt également la routine et redynamise la personne ;

«Les jours où Jean-Pol vient travailler avec nous, le plaisir au travail est là, est partagé… ça nous redynamise et on a le sentiment de faire du bien à quelqu'un, de contribuer à son épanouissement».

Alexis Janssen de Lutrebois

- Avec le temps, la personne accueillie peut devenir autonome sur la réalisation de certaines tâches. L'aide apportée à l'agriculteur est alors bien réelle.

Du côté de la personne accueillie

- Cette expérience est toujours décrite comme étant «sa bouffée d'air», «sa bulle» ;
- Le contact à l'animal crée des bénéfices affectifs et émotionnels ;
- Le travail physique, dans un cadre naturel, apporte aussi un sentiment de bien-être augmenté

«Je suis bien avec les animaux et j'aime bien travailler ensemble» ;

Jean-Pol

- Pour une personne atteinte d'un handicap ou en cours de réinsertion socioprofessionnelle, cela apporte le sentiment d'être comme tout le monde par le biais du travail ;
- Ses capacités et son autonomie sont stimulées par la réalisation de tâches précises ;
- Ces stimulations peuvent se répercuter dans d'autres contextes de vie (exemple : plus de dynamisme lors des ateliers en institution, reprise de la recherche de stage ou d'emploi, etc.) ;

- Par la création de nouvelles relations, nouées sur le court, le moyen ou le long terme, la personne se réinsère socialement. Elle se crée de nouveaux repères qui l'aideront dans ses choix futurs ;
- Prise de distance avec un quotidien difficile ;
- Augmentation du bien-être général (impacts psychologique et physique).

Du côté de l'institution

- Ce projet d'accueil et de collaboration permet à l'institution d'individualiser l'aide offerte à ses bénéficiaires en fonction de leurs besoins spécifiques ;
- Ce que vit le bénéficiaire de cet accueil en dehors de l'institution l'affecte généralement positivement et cela se répercute parfois dans la dynamique de groupe institutionnelle.

III. Le cadre de l'accueil en ferme

Remarque préalable

Ce projet s'est construit en partant des gens, de leurs attentes, de leurs envies, de leurs besoins, et cela, sur un territoire donné. Le cadre a donc été construit avec eux, par le biais du groupe de travail, composé d'agriculteurs, de membres d'institutions et de partenaires méthodologiques (Fondation Rurale de Wallonie, Accueil Champêtre en Wallonie, Réseau Wallon de Développement Rural, Steunpunt Groene Zorg). Le cadre d'accueil n'est pas non plus figé. Au moment de la rédaction de ce guide, l'avenir du projet se rêve à l'échelle wallonne, mais aussi en partenariat avec la Flandre et l'Europe. Les accueils vécus dans le sud de la Province de Luxembourg n'auront peut-être pas la même résonnance sur Namur ou dans le Brabant et s'ouvriront sans doute à d'autres formules d'accueil et de collaboration (cfr. VI. «*D' autres formules pour colorer l' agriculture de social*»). Toutefois, les balises posées ici nous semblent facilement utilisables par la suite, dans d'autres modes de fonctionnement.

a. Le coordinateur du projet d'accueil

Durant le projet, le GAL a joué le rôle de coordinateur entre les participants. Ce rôle d'intermédiaire entre l'agriculteur, l'institution et la personne accueillie est essentiel. L'agriculteur désireux d'accueillir quelqu'un ne sait pas toujours vers quelle institution se tourner et réciproquement. Agriculteurs et travailleurs sociaux n'ont pas non plus la même manière de fonctionner, la même logique. Avant de collaborer, il est essentiel de trouver un langage commun et de s'accorder sur les objectifs à se fixer. Le coordinateur est donc présent durant tout le processus et joignable durant l'accueil. C'est lui qui reçoit les demandes de candidatures pour participer au projet et met en contact agriculteurs et institutions. Il effectue des rencontres de liaison, gère l'aspect administratif, organise le suivi et la clôture de l'accueil. Ces différentes étapes vous sont présentées ci-après.

Un coordinateur est-il indispensable ? Agriculteur et institution ne pourraient-ils pas gérer seuls cette collaboration ? En théorie, oui. Nous conseillons alors de suivre le cadre proposé dans cet ouvrage afin de se fixer des moments de concertation pour optimiser la collaboration. Mais la pratique a démontré qu'agriculteurs et institutions, même situés à 3 kilomètres l'un de l'autre, ne se mettent pas toujours en lien spontanément, alors que les attentes sont bien là de part et d'autre. De plus, la collaboration peut être plus difficile

à certains moments de l'accueil, suite à un évènement, un problème d'organisation ou un désaccord. Quand tout se passe bien, le coordinateur s'efface. Mais quand les choses deviennent plus complexes, comment gérer seul ? Les partenaires du projet ont affirmé que l'accueil n'était pas envisageable sans cette personne neutre. Elle vient trianguler la relation et facilite la communication, ce qui est sain et indispensable pour une bonne collaboration. Elle pose un cadre et le rappelle au besoin. Elle joue un rôle de médiation si la communication se rompt, en remettant au centre les objectifs communs poursuivis. Les agriculteurs ont exprimé leur besoin d'être soutenus dans la collaboration avec l'institution. *«On ne connait pas ce monde, qui fonctionne de façon différente. Le langage n' est d' ailleurs pas toujours le même. Des vêtements chauds et des gants... c' est pas un pull et des gants en laine, ça n' ira pas pour aller dehors refaire des clôtures...».* Les agriculteurs ne sont pas formés à l'accueil et à l'accompagnement d'une personne. Le suivi du coordinateur permet cette «formation» à la carte, en fonction des besoins, des questions et des circonstances. Dans le même sens, l'institution ne connaît pas toujours les exigences de la vie à la ferme et doit être invitée à s'y intéresser et à s'y adapter dans la mise en place de l'accueil.

Pour savoir qui reprend ce rôle de coordinateur à l'échelle de la Wallonie à la clôture de ce projet, contactez le GAL HSFA aux coordonnées mentionnées en fin de document.

b. Candidature pour participer au projet

C'est le coordinateur qui reçoit les demandes d'accueil, qui peuvent provenir, soit d'une institution, soit d'un agriculteur. Il convient, dès cette étape, d'analyser la demande et de s'assurer qu'elle est bien en conformité avec la philosophie du projet.

Un conseil primordial au coordinateur : partir des personnes. Que disent-elles d'emblée ? Nous conseillons de ne présenter le projet et son fonctionnement qu'après avoir écouté les personnes. Cela, pour éviter quelques pièges *(point b : pièges à éviter)*. Un aide-mémoire pour réaliser ces premiers entretiens peut être obtenu auprès du GAL sur simple demande *(cfr. Coordonnées en fin d' ouvrage)*.

- **Quels agriculteurs et quelles institutions peuvent participer à ce type d'accueil ?**

Tout agriculteur au sens large (sylviculteur, haras, maraicher...), à titre principal ou complémentaire, une personne de sa famille apparentée au premier degré, majeure et active sur l'exploitation (épouse, parent, grand enfant) ou encore dans le cadre d'une ferme pédagogique ou d'une ASBL faisant partie du réseau ferme d'animation. L'essentiel est l'envie d'accueillir une personne et de partager avec elle le contact à la terre et à l'animal.

Toute institution sociale ayant en charge un bénéficiaire pour lequel l'objectif pédagogique individuel concorde avec les objectifs du projet Fermes d'Insertion Sociale.

Lors du projet, seuls les agriculteurs et les institutions situés sur une des 6 communes du GAL HSFA pouvaient y participer.

Du côté des agriculteurs

• Les attentes souvent citées

L'attente citée en premier lieu est l'envie d'ouvrir sa ferme à «autre chose» : donner une autre dimension que les aspects élevage, culture et production. C'est aussi «se rendre utile» et «permettre à quelqu'un de se sentir bien et de s'épanouir dans des tâches quotidiennes». L'envie de «partager son métier» est aussi souvent évoquée (ils parlent parfois même de passion) : travailler à plusieurs, passer du temps ensemble, échanger... Pour deux agriculteurs ayant vécu un accueil, l'enjeu était même de «rompre la solitude et l'isolement» qu'ils éprouvaient à la ferme.

«Ces dernières années, j'ai changé ma manière de faire. Avant, je voulais être tranquille, être seul à gérer et à maîtriser l'organisation du travail. Mais maintenant, je recherche le contact. J'ai bien plus de plaisir à travailler quand je partage le métier avec quelqu'un. Et puis ces petits gars, ils ont tellement de capacités quand on leur donne des responsabilités ! Je pourrais en faire des petits fermiers en herbe (rires). Quand je suis seul, je vais pas dire que je déprime, mais c'est pas la même joie au travail».

Jean-Marc Sizaire, agriculteur.

Parce qu'ils le vivent eux-mêmes, les agriculteurs sont conscients de l'impact positif que l'animal a sur l'homme, ainsi que le contact à la terre. Offrir cette possibilité est donc aussi mentionnée. Enfin, l'aspect «coup de main» est parfois évoqué, mais rarement, et jamais en premier lieu. Lorsqu'il est évoqué, ce n'est pas comme objectif réel du projet, mais davantage perçu comme «un plus», avec le temps, si la personne acquiert de l'autonomie. Tous sont conscients qu'au départ, cela va leur prendre du temps. En revanche, une attente citée est de «ne pas perdre de temps !». Cette exigence est due au fait que le temps semble particulièrement prenant dans le secteur agricole et que les journées sont très rythmées. Cela dit, quand le projet est bien coordonné, que chacun prend ses responsabilités et respecte l'organisation, cette crainte est très vite levée.

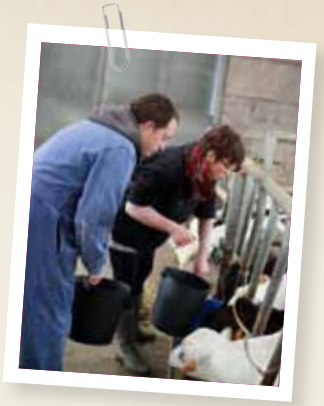

Du côté de l'institution et du bénéficiaire

Pour l'institution, c'est avant tout l'envie d'offrir à son bénéficiaire un projet propre et lui permettre de sortir de la vie de groupe, dans laquelle il évolue, parfois de manière contrainte (par exemple, placement d'un jeune hors de son milieu de vie familial).

L'activité en tant que telle est recherchée pour responsabiliser la personne et lui donner l'occasion de se valoriser et de développer de nouvelles connaissances et compétences (qu'elles soient sociales, psychomotrices, professionnelles ...). Pour un public en rupture socio-professionnelle, le simple fait de devoir être présent le mardi à 8h30 à la ferme et de se déplacer de lui-même peut relever du défi. C'est renouer avec un rythme et un objectif de «travail».

Dans le contexte de l'aide à la jeunesse par exemple, l'objectif est aussi d'ouvrir le jeune vers d'autres dynamiques familiales que la sienne et se construire de nouveaux repères. Pour un jeune dont la maman est absente, le papa en prison et le grand frère en IPPJ, être le mercredi après-midi en contact avec un agriculteur qui est dans son étable depuis 6h30 et sera encore sur son tracteur à 22h en belle saison, va l'interpeller. La valeur «Travail» est véhiculée par cet accueil. De même, partager le goûter en famille à 16h et échanger sur sa journée et les tâches à venir, va véhiculer la valeur «Famille», les ingrédients qui peuvent la composer et d'autres façons d'être en relation.

Les travailleurs sociaux qui nous ont contactés pour rejoindre ce projet étaient eux aussi convaincus que la relation de l'homme à l'animal et le travail de la terre contribuent au bien-être de la personne, à son ressourcement. Cela permet aux personnes dont l'énergie part dans tous les sens de se poser, de se calmer et de canaliser cette énergie. L'animal ne laisse pas d'autre choix que celui de se poser. De même, il ne triche pas, ne juge pas et va entrer en relation avec la personne en l'apprivoisant et en s'adaptant. Depuis les années 1990, l'hippothérapie a par exemple démontré que le contact avec le cheval permet de réduire le stress, de «calmer» les enfants hyperactifs et à l'inverse, va aider les autistes à entrer en relation.

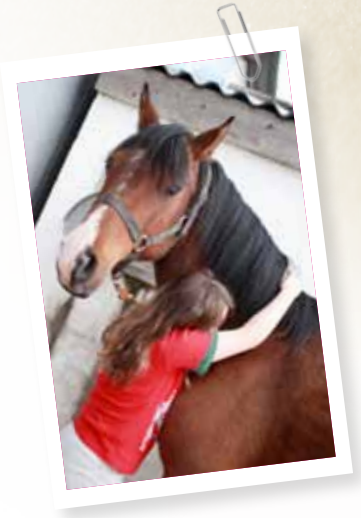

«On voit que la jeune a un gros besoin d'affection qu'elle satisfait auprès des chevaux»,

nous confiait **Jean-Marie Duray,** copropriétaire d'un haras. Il y a des effets physiologiques mesurés. Par exemple : l'activité nerveuse et la tension artérielle diminuent lorsque l'on brosse ou monte un cheval. Les études menées dans le cadre d'Activités Associant l'Animal («AAA» ou «zoothérapie» sur le continent américain) ont étendu ces constats en les généralisant à d'autres animaux familiers comme le chien, le lapin, le chat... Même une vache peut avoir cet impact. Tout dépend de la manière dont l'homme va la considérer et entrer en contact avec elle. C'est ainsi que l'animal est souvent utilisé comme «médiateur» en travail social, sans qu'il n'y ait encore de réelle étude scientifique et de formation dispensée pour appuyer et légitimer ces pratiques.

Pour le bénéficiaire

L'envie de se rendre utile, le besoin de se défouler dans une activité physique, ou encore l'attirance vers les animaux et l'envie de s'en occuper sont le plus souvent cités en parallèle des objectifs que l'institution projette pour la personne. Les bénéficiaires que nous avons rencontrés avaient un point commun : la difficulté de s'exprimer dans un premier temps (on ne se connait pas, on se lance dans l'inconnu, difficulté à se projeter...). Mais lorsque l'activité en ferme s'organise et qu'ils y trouvent une place et un équilibre, le non verbal parle très fort et les bénéfices sont rapidement visibles.

• Les pièges à éviter

Il nous est arrivé au cours du projet de refuser la candidature d'un agriculteur parce que son objectif premier était d'avoir de l'aide manuelle à la ferme. L'envie d'accueil, de rencontre, de partager son travail avec quelqu'un ... était absente de son discours. Le projet ne doit pas être l'opportunité déguisée pour un chef d'entreprise d'obtenir de **la main d'œuvre gratuite.** En commençant l'entretien par l'écoute des attentes de l'agriculteur, cela se sent très rapidement.

Dans le même ordre d'idée, il convient de ne pas accepter de la part d'une institution des demandes d'accueils massifs. Réaliser des tâches manuelles, au contact d'animaux, en extérieur même s'il fait froid..., cela peut ne pas convenir à tous leurs bénéficiaires ! **L'accueil doit rester individuel** et un projet propre à une personne, pour éviter que ce ne soit trop lourd pour l'agriculteur, mais aussi parce que c'est ainsi qu'une vraie relation se noue plus facilement. Une exception toutefois si l'agriculteur veut donner une dimension importante au social dans son exploitation et se professionnaliser dans ce secteur par l'accueil de groupe *(cfr. VI. «D' autres formules pour colorer l' agriculture de social»)*.

Un autre piège à ce stade serait de ne pas entendre et **accompagner les craintes** des futurs participants : peur de perdre du temps, peur du regard des autres (va-t-on me percevoir comme un profiteur ?), peur de l'inconnu, peur de la différence, peur de ce qu'on ne connait pas, peur de se lancer dans un nouveau projet, peur de ne pas être accepté tel qu'on est... Il faut aider les participants à exprimer leurs craintes, les entendre et les accompagner, et cela dès la première rencontre pour ne pas que ces peurs deviennent des freins à la mise en place de l'accueil.

- **Les documents à fournir**

La conformité : Il convient de s'assurer qu'agriculteur et institution sont en ordre d'assurance. Tous deux fournissent leurs références de police d'assurance (RC exploitation pour l'agriculteur et assurance de l'institution, couvrant également les activités extérieures à l'institution dans le cadre de la prise en charge institutionnelle). Ces informations figurent dans la convention de partenariat que chacun signe en affirmant être en règle dans le paiement de leurs cotisations.

Les agriculteurs fournissent également **un extrait de casier judiciaire (modèle 2)**, qui doit être vierge et ainsi permettre l'accueil des personnes, en particulier des mineurs d'âge (délivré moins de 6 mois avant l'adhésion au projet).

La sécurité : L'agriculteur peut bénéficier gratuitement d'une étude de sécurité réalisée par PréventAgri. Il s'agit d'un organisme ayant pour but de sensibiliser l'agriculteur à la santé et à la sécurité au travail. Un conseiller passe en ferme faire une analyse des risques d'accident et fournit à l'agriculteur des conseils de sécurité, qui sont pensés pour l'accueil d'un public externe à l'exploitation.

Ce service est gratuit et recommandé, mais pas obligatoire pour s'inscrire dans le projet.

Contact :

Mission Wallonne des Secteurs Verts

PreventAgri
rue du Roi Albert n°87, 7370 Dour
Tel : 065/61.13.70
mail : info@preventagri.com
www.preventagri.be

c. La Rencontre de liaison

Cette rencontre met en relation l'agriculteur et le référent de l'institution sociale. Chacun présente ses attentes. Pourquoi ont-ils envie de rejoindre ce projet ? Si les attentes convergent, l'institution présente la ou les personne(s) à laquelle ou auxquelles elle pense pour cet accueil. La personne est présentée en partant de ses envies, de ses capacités et de ses besoins, plutôt qu'en termes de limites ou de troubles du comportement.

Stigmatisation de la personne ? *Certaines institutions pourraient craindre de stigmatiser leurs bénéficiaires en les présentant avant même la rencontre. Cette crainte ne s'est pas vérifiée dans les faits. Que du contraire ! Durant le premier accueil testé, cette étape avait été négligée ce qui a été très inconfortable pour l'agriculteur, qui était seul face à ses questions. Les capacités de la personne avaient été surévaluées par rapport au travail proposé et demandait un accompagnement permanant de la part de l'agriculteur.*

«Suis-je dans le bon en lui demandant de pailler avec moi ? N'est-ce pas trop ? J'ai le sentiment qu'il ne comprend pas ce que je lui demande. Pourquoi demande-t-il pour aller aux toilettes toutes les demi-heures ? A-t-il un problème d'énurésie ? Il est adulte et nous buvons de la bière de table le midi. A-t-il le droit d'en prendre ? A-t-il des médications ?»

On comprend aisément avec cet exemple que des comportements, lorsqu'ils ne sont pas expliqués avant, pourraient mettre l'agriculteur dans le désarroi, le malaise et le décourager à accueillir cette personne. Rappelons qu'il n'est pas professionnel dans l'accueil social et qu'il doit donc être accompagné dans ce nouveau rôle.

C'est pourquoi des indications objectives données à l'agriculteur, par l'institution, vont le rassurer. Cela évite justement de rester dans des préjugés par rapport à une problématique.

Exemple de présentation :

«Justin a un handicap mental léger, caractérisé par un trouble de l'attention. Il est vite distrait. Cela dit, il comprend beaucoup de choses et sait parler. Il est volontaire et a envie de se rendre utile et de faire des tâches concrètes. Mais il aura besoin pour cela qu'on lui montre la tâche, qu'on lui explique en des termes simples et qu'on lui fasse répéter les gestes pour s'assurer qu'il a bien compris. Au bout de 2-3 semaines, à force de les répéter avec vous, il les aura intégrés et les aura compris. C'est vrai qu'au début, cela va vous prendre plus de temps, mais au bout de quelques semaines, je suis certaine qu'il aura pris de l'autonomie.»

De même pour un jeune, il vaut mieux dire les choses dès le départ plutôt que de laisser l'agriculteur démuni face à une situation de crise. Il vaut mieux prévenir qu'Anthony manque d'assurance et que face à un choix, il va paniquer et se refermer sur lui-même en se mettant dans un coin ou en sortant de l'étable. Mieux vaut exposer certaines situations plutôt que de laisser l'agriculteur face à cette découverte et ne pas savoir comment s'y prendre. Il est donc préférable de lui dire qu'il manque d'assurance et que lui confier des petites tâches va le responsabiliser et l'aider à prendre confiance. Et s'il y a des options à choisir, ne pas lui donner plus de deux choix :

«préfères-tu t'occuper maintenant de nettoyer les seaux ou bien brosser le couloir ?»

C'est nommer des besoins et expliquer comment on y répond au sein de l'institution, en précisant à l'agriculteur qu'il trouvera sa propre réponse.

Ce temps d'échange entre l'agriculteur et l'éducateur est essentiel pour que l'accueil démarre bien. Une relation de confiance et une collaboration s'instaurent entre eux. Le travailleur social doit ici **s'engager** à rester disponible durant l'accueil et à répondre aux questions de l'agriculteur (relatives aux besoins du bénéficiaire). Quant à l'agriculteur, il s'engage aussi à respecter la vie privée de la personne. Le travailleur social est tenu au secret professionnel et ne fournira à l'agriculteur que les informations utiles à l'accueil. La vie familiale et l'histoire du bénéficiaire ne regardent que lui.

Durant ce premier entretien commun, le bénéficiaire peut être présent ou non. Cela est décidé par l'équipe éducative en concertation avec le coordinateur (l'éducateur hésite par exemple entre 2 bénéficiaires et avant de choisir, souhaite entendre les attentes de l'agriculteur et le type d'activités envisagées). S'il n'est pas présent, une seconde rencontre de liaison a lieu avec le bénéficiaire. Nous partons également des attentes et passons très rapidement à la visite de la ferme et aux activités qui seraient proposées. Si les intérêts de tous convergent, l'accueil s'organise et s'officialise au moyen de la convention de partenariat.

d. La convention de partenariat

Rares sont les personnes qui apprécient le travail administratif. En général, les gens font confiance et comptent sur la bonne volonté de chacun. Pourtant, un document écrit permet de s'arrêter, de discuter et de se protéger. Il peut être un guide pour penser chaque élément à considérer pour réussir l'accueil. Et enfin, il permet une couverture de l'accueil, car sans document officiel, pas d'assurance. Une étape à ne pas négliger !

Cette convention est un document qui va servir de fil conducteur en fin d'entretien de liaison pour poser le cadre du partenariat. Elle a été réalisée en co-écriture avec un cabinet d'avocat auprès duquel une étude sur les assurances a été demandée dans le cadre de ce projet, afin de couvrir au mieux les accueils (ce document peut être obtenu auprès du GAL HSFA sur simple demande, voir coordonnées en fin de publication). C'est aussi un document par lequel chaque partie s'engage à jouer un rôle défini dans la convention.

Sont mentionnés dans la convention de partenariat :

- le contexte de l'accueil (ici, explication du projet FIS) ;
- les coordonnées des participants et leurs rôles dans le présent cadre ;
- le fait qu'il ne s'agisse pas d'un travail («...il ne s'agit pas d'un contrat de travail et que les activités proposées par l'agri-tuteur et effectuées par et avec l'agri-aidant ne constituent pas un travail au sens de la Loi du 03/07/1978» Pas de rémunération (art. 11). Toutefois, «L'agri-tuteur déclare que son exploitation est conforme aux dispositions prévues dans la Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, et dispose des permis d'exploiter et d'environnement requis.») ;
- les différentes étapes dans la mise en œuvre de l'accueil (points c à g) ;
- les attentes et besoins spécifiques de l'accueilli ;
- la durée de la convention (date de début d'accueil et date de fin) ;
- les horaires et fréquence d'accueil ;
- les modalités prévues pour les déplacements et les repas ;
- les tâches proposées ;
- les activités interdites en raison de leur dangerosité et les consignes de sécurité ;
- les méthodes de communication entre institution et agriculteur pour assurer un suivi et garantir une bonne organisation pratique ;
- le secret professionnel partagé et le devoir de discrétion ;
- les assurances ;
- les signatures de chacun (dont représentant légal si mineur d'âge) ;
- les annexes (calendrier d'accueil, vêtements de travail recommandés).

e. La question des assurances

L'accident avec blessures et les dégâts matériels sont souvent ce qui inquiète les agriculteurs. Il est essentiel de prendre cette question en compte et y apporter une solution :

«Je suis d'accord d'accueillir quelqu'un, mais qu'est-ce que je risque ? Si elle se blesse, si elle fume et que son mégot embrase mes réserves de fourrage…».

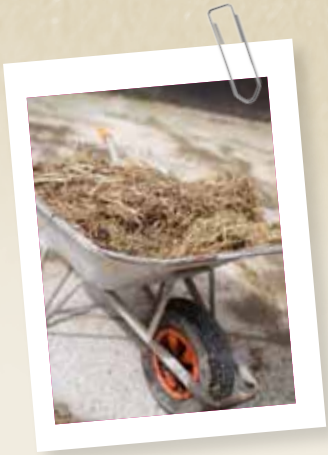

Sans cadre d'accueil, pas d'assurance financée, pas de risque supplémentaire couvert et porte ouverte aux conflits entre les personnes en cas d'accident. Jusqu'à présent, les agriculteurs qui se lançaient eux-mêmes dans des initiatives ponctuelles d'accueil le faisaient sans filet, ou à leurs frais. Ou encore, se contentaient de l'assurance RC exploitation et de l'assurance de l'institution. Mais est-ce suffisant ? Nous avons posé cette question à un cabinet de juristes qui nous a rendu une étude sur les assurances. Ce document peut vous être transmis sur simple demande auprès du GAL (coordonnées en fin de publication). Voici un résumé des recommandations faites pour couvrir un accueil social en ferme.

Différents cas de figure sont à considérer :

- L'agri-aidant occasionne un dommage à un tiers.

Par exemple : Le bénéficiaire laisse une brouette au milieu de la route, qui occasionne un accident de voiture. La police RC exploitation ordinaire exclut cette couverture de risque. Il faut donc le couvrir avant l'accueil. **Soit** l'agriculteur fait une demande écrite à son assureur pour inclure cette couverture de risque dans sa police actuelle (certaines compagnies accepteront sans augmentation du montant de la prime). **Soit** il souscrit une extension de la RC exploitation pour couvrir ce risque durant l'accueil de l'agri-aidant. Cette police ne limite pas le nombre de jours d'accueil. En 2013, elle s'élève à environ 200€ par an.

- L'agri-aidant subit un accident durant l'activité à la ferme. Eut égard au caractère bénévole de l'activité, l' «assurance loi» de l'agriculteur ne s'applique pas. Il convient là aussi de souscrire une assurance «type loi» («une police entreprise assurance du personnel»). Cette police couvrira 60 jours d'accueil par an pour un montant avoisinant les 90€ (chiffres de 2013) et permet l'accueil de plusieurs agri-aidants.

Il est à noter que durant ce projet pilote, nous avons choisi de financer ces assurances pour ne pas occasionner un coût supplémentaire

aux agriculteurs et ainsi rendre le cadre d'accueil sécurisant pour tous. Dans certains cas, il peut exister un doublon dans les couvertures souscrites pour couvrir l'agri-aidant, avec les assurances de l'institution. Toutefois, à risque égal couvert, il ne s'agit pas toujours des mêmes dommages considérés (préjudice physico-moral), et surtout, avec des plafonds financiers différents. Nous avons donc privilégié un principe de précaution. Précisons enfin qu'en regroupant les lieux d'accueil dans ces démarches de souscription, des économies d'échelle sont réalisées.

f. La phase de test

Après le passage obligé de l'officialisation de l'accueil, vient le concret de la rencontre et des activités partagées. Dans ce projet, c'est la relation qui est centrale. Il est donc important que le contact s'établisse bien entre l'agriculteur et l'accueilli et que chacun se sente à l'aise. C'est pourquoi le coordinateur vient à leur rencontre au bout de 3 journées d'accueil. Il écoute la manière dont les participants vivent le temps passé ensemble. Ce peut être déjà un beau moment de valorisation des qualités et capacités appréciées l'un chez l'autre. Ce peut être l'occasion d'identifier des petits soucis d'organisation et trouver le moyen d'y remédier (manque de ponctualité, vêtements pas adaptés, etc.). Mais ce peut être aussi le moment de nommer des limites dans l'accueil, des choses difficilement vécues (par exemple : non-respect des consignes de sécurité, manque de respect verbal, etc.) et qui entraineront une fin d'accueil s'il n'y a pas de changement. Le coordinateur joue ici un rôle de médiateur neutre et veille à ce que chacun s'exprime en vue de rechercher un accord entre les personnes. S'il n'y a pas d'accord, ou tout simplement, si les personnes ne s'entendent pas, elles peuvent mettre fin à l'accueil. Durant le projet, il n'y a pas eu de fin d'accueil à ce stade. Mais cette phase de test de trois journées est nécessaire pour rassurer les participants qui se lancent dans ce projet. Ils se disent souvent «*on ne risque rien d' essayer*» et ils sentent qu'ils ne sont pas seuls. Cela permet aussi un nouvel échange entre l'agriculteur et le référent de l'institution. L'agriculteur peut à présent poser ses questions relatives aux besoins de la personne en connaissance de cause.

g. Le suivi et l'évaluation

Le coordinateur planifie une rencontre de suivi tous les deux mois. L'objectif est de permettre à chacun d'exprimer comment il vit l'accueil. C'est très souvent une occasion de valorisation, mais aussi de se fixer de nouveaux objectifs, ou comme évoqué au point précédent, de nommer des choses à améliorer, sans quoi l'accueil serait inconfortable et devrait cesser. Lorsque l'accueil se passe bien et que chacun y trouve sa place et son équilibre, ces rencontres peuvent s'espacer dans le temps. Le coordinateur peut aussi organiser des supervisions à la demande en fonction des besoins. Par exemple, il nous est arrivé d'organiser des supervisions uniquement avec un couple d'agriculteurs parce qu'il n'arrivait pas à garder une juste distance avec la personne accueillie (tendance à vouloir s'impliquer dans la vie privée de la personne et à être affectés par sa situation) ou encore parce que la prise en compte des besoins liés au handicap mental de la personne nécessitait un soutien des agriculteurs, des explications et conseils supplémentaires pour être à l'aise dans les tâches demandées.

h. La fin de l'accueil

La fin d'un accueil peut être définie dès le départ. Par exemple, la fin du placement du jeune en institution et sa réintégration dans sa famille en juin. Mais le plus souvent, l'accueil se lance pour une durée indéterminée.

Nous fixons généralement une évaluation de l'accueil fin juin ou fin décembre avec la possibilité de prolongation. Mais il est possible de mettre fin à l'accueil à tout moment. Le participant qui souhaite y mettre un terme contacte alors le coordinateur qui va provoquer une rencontre entre tous. Le désaccord ou la difficulté majeure est évoqué(e) et si une solution n'est pas envisagée, la fin d'accueil est décidée. Durant le projet, nous n'avons pas dû avoir recours à cette option. Toutefois, nous avions envisagé qu'en pareille circonstance, il est essentiel de prendre le temps de mettre des mots sur ce qui s'est vécu. Tout n'est jamais tout noir et il est important de mettre en valeur ce qui a été apprécié par chacun. Mettre un terme à un accueil ne doit pas être envisagé comme un échec, mais comme un apprentissage. Chacun, à son échelle, a à apprendre de cette situation. Qu'est-ce que cela m'a apporté malgré tout ? Parfois, on n'a tout simplement pas d'atomes crochus. Ou s'il y a eu des manquements, il faut pouvoir le dire. Pour cela, le coordinateur doit être présent pour éviter de rentrer dans des reproches chargés de «tu» qui tuent : «*Tu n' es pas assez... tu ne respectes jamais...*». Il fait appliquer les principes de la communication non-violente et part des besoins et sentiments des personnes. Quels ont été les besoins et attentes que vous aviez et qui n'ont pas été rencontrés ? Comment cela aurait-il pu être possible ? Restons constructifs, même au moment de se quitter !

Une fin qui nous touche... Se dire au revoir est toujours un moment rempli d'émotions diverses : tristesse, nostalgie, joie, déception, colère... Laissez parler les émotions ! Le coordinateur doit être présent pour accompagner cela. Les fins d'accueil que nous avons vécues ont été l'occasion d'un partage. Que ce soit autour d'un repas ou d'un goûter, toujours chargé en émotion, mais où la joie était présente et les beaux souvenirs du temps passé ensemble resurgissaient à coup de photos ou d'anecdotes racontées. Soignez donc ce moment, car c'est aussi la manière dont on se dit au revoir qui colore ces souvenirs, les liens et les apprentissages.

IV. Réfléchir son projet d'accueil

Devenir Ferme d'Insertion Sociale n'est sûrement pas une décision à prendre à la légère. C'est une décision qui doit mûrir tant pour l'agriculteur, que pour les institutions qui souhaitent adhérer à cette initiative. Le coordinateur du projet est là pour vous aider à réfléchir en abordant avec vous certaines questions :

a. Du côté de l'agriculteur

• Votre ferme est-elle adaptée à l'accueil d'une personne ?

Quelles tâches manuelles une personne novice en agriculture pourrait-elle réaliser avec vous? Les fermes très grosses et très mécanisées auront plus de difficultés à trouver une place pour ce projet, mais ce n'est pas impossible. C'est important d'identifier dès le départ des tâches manuelles et réalisables : dérouler les boules de préfanés, donner les graines, liter, tenir les barrières pour changer les veaux de logettes, nettoyer les boxes, brosser les chevaux, biberonner, réparer les clôtures, peindre une barrière...

• Toutes les personnes vivant avec vous au sein de l'exploitation sont-elles en phase avec votre projet ?

Parlez-en ensemble (famille, ouvrier éventuel) car s'il y a des résistances à ce stade et qu'elles ne sont pas exprimées, il est fort probable que cela freine la mise en place de l'accueil. Il faut être conscient qu'on se lance dans une aventure humaine, avec toutes ses surprises. On fait entrer une personne extérieure dans la famille et de nouvelles interactions s'installent, qui véhiculent émotions, attachement, ouverture... L'équilibre initial est bousculé. C'est la découverte d'une autre réalité, d'autres vécus.

• Savez-vous quel public vous préféreriez accueillir (ou ne pas accueillir) ?

Un jeune, un adulte en réinsertion socio-professionnelle, une personne porteuse d'un handicap mental... ? Exprimez déjà vos envies ou vos limites à ce sujet.

• Quelle disponibilité avez-vous pour ce projet d'accueil ?

Une journée ou une demi-journée par semaine, tous les 15 jours ou plus souvent ? Il est préférable de commencer «petit», puis d'augmenter le cadre d'accueil par la suite si tout le monde s'en satisfait.

• Qu'êtes-vous prêt à perdre ? Qu'êtes-vous prêt à gagner ?

Un accueil va demander d'y consacrer du temps. Autant en être conscient. Au début, cela va vous faire perdre du temps car vous devrez «faire avec» cette personne qui vous accompagnera dans vos tâches quotidiennes (une tâche prendra plus de temps qu'habituellement). «*Mais en retour, c' est un bénéfice humain immense*».

• En dehors du travail à la ferme, qu'êtes-vous prêt à partager avec la personne ?

Désirez-vous, par exemple, partager un repas ensemble ?

Vivre un projet d'accueil à la ferme ne demande pas de connaissance spécifique en psychologie ou en éducation. Être patient, attentif, tolérant, avoir du bon sens, sont des qualités qui vous aideront dans cette mission, mais surtout, restez vous-même. Le fait d'être Monsieur ou Madame Tout le Monde fait votre force !

Enfin, cet accueil se prépare avec l'institution et le coordinateur lors de deux rencontres préalables. Un accompagnement de la personne de référence de l'agri-aidant lors de vos premiers accueils peut aussi être prévu. Cela peut, par exemple, vous permettre d'appréhender le handicap de la personne et la manière de communiquer au mieux avec elle en observant la façon dont l'éducateur s'y prend. Cela vous permet aussi d'échanger avec lui sur ses capacités dans le concret des tâches à réaliser, de s'assurer sur le fait qu'elles sont suffisamment adaptées. Cela peut aussi rassurer le bénéficiaire. Néanmoins, certains agriculteurs préfèrent se lancer seuls, et laisser la relation s'installer spontanément (quitte à échanger après chaque accueil avec l'éducateur qui vient rechercher la personne sur les questions que vous vous posez). Toutefois, un tel accompagnement en ferme par un éducateur n'est pas possible pour toutes les institutions sociales, qui disposent parfois de moyens humains trop limités.

Vous hésitez encore ? Prenez contact avec un agriculteur qui vit cette expérience d'accueil. Le partage de l'expérience vous aidera certainement à affiner votre projet.

L'agriculteur s'engage à ...

- Proposer des tâches en rapport avec les capacités de la personne et **l'accompagner** dans ses réalisations.
- Remplir et signer la **Convention** Fermes d'Insertion Sociale officialisant l'activité sociale en ferme ;
- Être en ordre **d'assurances** ;
- Etre attentif aux **besoins** de la personne accueillie ;
- Etre **ouvert** aux fonctionnements différents. Il y a un ajustement mutuel qui va se faire, pour trouver le compromis entre le fonctionnement de la personne et les exigences de l'activité en ferme.

Quelques conseils d'agriculteurs à suivre durant l'accueil :

• **Organisez** et préparez chaque accueil : la veille de l'accueil, pensez aux tâches à proposer, préparez éventuellement le matériel et pensez aux dangers (bien les nommer à chaque fois qu'ils se présentent durant l'accueil);

• **Mettez vos limites :** votre rôle est de proposer une activité à une personne et lui offrir un environnement différent de celui dans lequel elle évolue. Vous n'allez pas changer toute sa vie, et il convient de mettre une **juste distance** dans la relation. Vous n'êtes pas une famille de substitution et vous n'êtes pas non plus un supérieur hiérarchique. Le juste milieu n'est pas si simple à trouver : l'institution vous y aidera en ne vous donnant que les informations nécessaires à l'accueil. Aussi, s'il y a des questions que vous vous posez **ou des inquiétudes, ne les portez pas seul !** C'est à l'institution de vous fournir la garantie que ce problème sera pris en charge, par exemple, Kathy se plaint à chaque accueil de violents maux de dents et ça vous pose question. Faites-en part à l'institution qui vous rassurera sur le fait que ce problème est pris en charge.

• **Soyez vrai !** Ne changez pas vos manières d'être et de faire pour accueillir cette personne. Elle a ses besoins spécifiques auxquels il convient de s'adapter. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille lui accorder un traitement de faveur. S'il y a d'autres personnes qui partagent vos activités à la ferme (votre enfant, un jeune du village...), cela pourrait causer quelques tensions. De plus, cela ne rend pas service à la personne accueillie, qui recherche souvent, dans ce type de projet, à être «comme tout le monde».

• **Comment réagir face aux confidences d'une personne ?** Une relation de confiance se crée avec le temps entre l'accueilli(e) et l'agriculteur. La personne accueillie pourrait bien être tentée de «déposer» à la

ferme un secret ou un vécu douloureux. Protégez-vous ! Vous devez veiller à ne pas porter seul cette confidence. En tant qu'agriculteur accueillant, vous pouvez entendre, accueillir ce qui est dit, mais vous ne devez pas «porter» seul.

«Je voudrais te dire quelque chose, mais jure-moi de ne pas le dire à l'éducateur….».

Ce genre de phrase doit être un signal d'alarme. Si la personne vous annonce qu'elle souhaite se confier à vous, **rappelez-lui tout de suite le lien qui vous lie à l'institution.** Annoncez-lui que vous êtes touché par la confiance qu'elle a envie de vous témoigner mais que si cette confidence est grave et que vous jugez qu'elle est en danger, vous ne pourrez garder ce secret et en parlerez au référent de l'institution ou au coordinateur. Cela vous évitera d'être pris dans un tiraillement entre la confiance qu'elle vous a accordée en vous en parlant et la nécessité de la sortir d'une situation douloureuse. Si la confidence est futile, elle vous en fera part, et vous pourrez garder ce «petit secret» entre vous, puisqu'il ne nuit à personne. Mais si le secret est lourd, et qu'elle le dit tout de même, **ne restez pas seul avec cela**. Déposez-le immédiatement auprès de l'éducateur, ou s'il n'est pas joignable, auprès du coordinateur. Si la personne vous a confié ce «secret», alors que vous l'aviez avertie de le transmettre à l'institution en cas de danger, c'est peut-être tout simplement qu'elle a senti que vous étiez la personne qui serait capable de l'entendre et d'être touchée par sa situation. Gardez donc à l'esprit de ne jamais promettre de garder de secret que vous ne pourriez garder et n'entreprenez pas seul la recherche d'une solution pour aider la personne. Ce n'est pas votre rôle !

• **Comment réagir face à un manquement de l'institution ?** L'institution est systématiquement en retard pour amener son bénéficiaire ou ne communique pas assez avec vous, à tel point que vous ne connaissez pas avec précision le planning de l'accueil ? Il faut en parler et accorder vos violons ! Si la communication s'avère difficile, ne restez pas dans cette difficulté qui pourrait compromettre l'accueil. Contactez le coordinateur qui rappellera les responsabilités de chacun et organisera une rencontre commune au besoin. Précisons aussi que chacun doit rester à sa place. L'institution ne va pas révolutionner le travail agricole. L'agriculteur ne peut pas changer le fonctionnement interne de l'institution. Ce qui importe, c'est votre objectif commun centré sur l'accueil de la personne.

• **Donnez-vous du temps.** Après un accueil, on n'a pas toujours envie de se relancer tout de suite dans une nouvelle rencontre. C'est humain. Chaque accueil apporte beaucoup, mais demande beaucoup aussi. On tisse des liens, que l'on doit parfois défaire. Il faut lâcher prise et accepter qu'on n'ait été qu'une personne, qu'une étape dans la vie de cette autre personne qui continue sa route. Et en même temps, dans la vie, il est parfois des rencontres qui, aussi brèves soient-elles, font toute la différence et marquent une trajectoire.

b. Du côté de l'institution et du bénéficiaire

Les institutions jouent un rôle primordial dans le principe des Fermes d'Insertion Sociale. Se lancer dans un projet de collaboration avec un privé, pour un seul bénéficiaire, n'est pas une décision à prendre à la légère pour une institution. Cela va impliquer une responsabilité et une disponibilité envers l'agriculteur et le bénéficiaire et est donc un projet qui doit se réfléchir en équipe. Le coordinateur du projet est là pour vous aider en abordant avec vous certaines questions :

• **Un projet d'accueil en ferme pour qui ?** Travailler en ferme n'est pas une activité qui plait et correspond à tout le monde. Si vous pensez à quelqu'un, dans votre institution, qui marque un intérêt certain pour les activités de plein air, physiques et le contact avec les animaux, c'est peut être un agri-aidant potentiel ! Prenez le temps d'en débattre en équipe et de définir ensemble **l'objectif pédagogique** que l'institution vise pour cette personne via l'insertion en ferme.

• L'envie de l'équipe n'est pas toujours **l'envie de la personne...** Le bénéficiaire auquel l'équipe pense doit être enthousiaste à l'idée de travailler dans une ferme. Sans envie réelle de sa part, pas de réussite du projet. Quels objectifs la personne se donne-t-elle ?

• Le bénéficiaire auquel vous pensez a-t-il les **capacités et l'autonomie** suffisantes pour une activité en ferme ? Quels sont ses **besoins spécifiques** et de quelle manière va-t-on les présenter à l'agriculteur ?

• **Quels moyens** votre équipe éducative se donne-t-elle pour réussir ce partenariat ? Qui sera le référent du bénéficiaire et la personne de contact pour l'agriculteur ? Comment va-t-on mettre en place une bonne communication pour que l'information circule au sein de l'équipe et vers l'agriculteur ? Comment va-t-on gérer les déplacements ? Quelle distance est-on prêt à effectuer pour conduire la personne à la ferme ? Accorde-t-on un budget supplémentaire à ce projet (achat de vêtements de travail, déplacement extraordinaire (ex : foire agricole), intervention dans l'achat de nourriture pour contribuer aux frais «repas» de l'agriculteur durant l'accueil...) ? A quelle fréquence pensez-vous que l'accueil puisse être gérable par l'équipe ? Quelle plage horaire est-il possible de consacrer au projet en regard de toutes les autres activités de votre institution ?...

• **Comment réagir face à un manquement de l'agriculteur ?** L'agriculteur fournit par exemple beaucoup trop de tâches à faire à votre bénéficiaire en lui mettant une pression ? Vous avez le sentiment que ses besoins ne sont pas pris en compte ?
Il faut en parler et accorder vos violons ! Si la communication s'avère difficile, ne restez pas dans cette difficulté qui pourrait

compromettre l'accueil. Contactez le coordinateur qui rappellera les responsabilités de chacun et organisera une rencontre commune au besoin.

Prenez le temps de réfléchir à toutes ces questions en équipe. Être plusieurs autour de la table fait votre force, car de façon générale, les avis vont diverger et permettre ainsi au projet de se construire dans la nuance. Par contre, ne sous-estimez pas le temps et l'énergie qu'un projet individuel de ce type va vous demander. Votre équipe fonctionne dans un système plus ou moins ouvert. Et ce projet va vous demander de fonctionner avec un système parallèle avec lequel vous allez interagir. Le choix de la personne de référence pour le bénéficiaire est donc important, car c'est lui qui sera garant de la bonne communication entre les deux systèmes : la ferme et l'institution. Sa motivation envers le projet et ses capacités à communiquer sont des qualités qui vous aideront à faire ce choix.

L'institution s'engage à :

- Avoir un **référent** au projet qui reste **disponible** durant l'accueil : l'agri-tuteur doit pouvoir vous contacter à n'importe quel moment en cas de problème grave ;
- Remplir et signer la **Convention** Fermes d'Insertion Sociale officialisant l'activité en ferme. Veiller aussi pour le mineur d'âge à faire signer la convention rapidement par les **représentants légaux** du jeune (parent ou mandant) ;
- Être en ordre **d'assurances** ;
- Donner quelques **conseils** à l'agri-tuteur sur la personne qu'il va accueillir. Nommer clairement ses besoins et au début, régulièrement **faire le point** avec l'agriculteur pour s'assurer qu'il se sent à l'aise et n'a pas de question en suspens. Au besoin, **l'assister** dans sa première journée de travail ;
- Régler les problèmes de **mobilité de l'agri-aidant** (de et vers la ferme) ;
- S'assurer que le bénéficiaire est en **ordre de vaccination** (ex : tétanos...) ;
- **Recadrer** le bénéficiaire avant et après le premier accueil en lui rappelant les règles de **sécurité** et la manière de se comporter à l'extérieur de l'institution ;
- La ferme, c'est une contrainte, un rythme. Certains travaux s'effectuent à des horaires et des saisons bien précises. L'institution aussi a son propre rythme et son organisation. Mais à vous de faciliter au mieux l'accueil pour l'agriculteur en adhérant un maximum aux besoins réels du terrain... C'est déjà faire un pas vers l'autre. Il faut trouver une **adaptation réciproque**. L'un ne doit pas s'effacer au profit de l'autre.

V. Conseils et repères pour accueillir un jeune ou une personne porteuse d'un handicap

Comme nous l'avons déjà exprimé, ce projet d'accueil pourrait s'envisager avec une grande diversité d'institutions sociales actives dans des secteurs variés. Durant l'expérimentation du projet, les collaborations se sont faites principalement avec le secteur de l'aide à la jeunesse (Service d'Accueil et d'Aide Educative) et avec les structures encadrant des jeunes ou des adultes présentant un handicap mental léger à modéré ou des troubles du comportement (Institut Médico-Pédagogique ou Services d'Accueil de Jour pour Adultes). Soit les institutions manquaient sur notre territoire dans d'autres secteurs, soit elles étaient intéressées mais n'ont pas eu la personne qui convenait à un tel projet durant la période d'expérimentation. Par exemple, une institution encadrant des jeunes en décrochage scolaire y trouvait sens : redonner le goût au jeune d'être actif, le sortir du quotidien, lui donner de nouveaux repères, l'aider à retrouver un rythme et un objectif dans sa journée, etc. Les objectifs similaires ont été énoncés par une Entreprise de Formation par le Travail.

Précisons aussi que toutes les institutions n'ont pas été contactées. Nous nous sommes très vite rendu compte de la pertinence d'un tel projet pour le secteur social. Quasi toutes les institutions rencontrées ont marqué leur intérêt. En revanche, le territoire test étant limité, nous disposions d'une offre d'accueil en ferme relativement réduite. Nous avons donc préféré ne pas trop susciter la demande, face à l'offre insuffisante, pour ne pas générer trop de frustrations et d'attentes. Nous vous présentons ici des repères livrés par les membres du groupe de travail, relatifs à l'accueil des deux publics qui ont été plus privilégiés dans cette possibilité d'accueil.

a. L'accueil d'un jeune

Du côté de l'agriculteur

Accueillir un jeune peut faire peur si on se le représente plein de vivacité, de non-respect ou d'incompétence. Cela peut aussi rassurer, en se disant que c'est un public jeune, facile et sans histoire. Dans ces deux cas, les représentations sont réductrices. Il n'y a pas de public plus facile ou plus difficile qu'un autre, mais il y a des personnes avec qui on va se sentir à l'aise ou pas. L'adolescence est reconnue pour être une période de révolte et de remise en question. Mais cela offre aussi à l'entourage l'occasion de sortir des sentiers battus

empruntés quotidiennement et de mettre du «peps» dans son travail... Pour que l'accueil se passe bien, tous les conseils précédemment énoncés vont vous être utiles. Et à cela s'ajoute quelques autres recommandations identifiées par le groupe de travail.

Ces jeunes n'ont, pour la plupart, pas choisi la vie en institution. Ils la subissent, conséquence d'un parcours familial souvent compliqué. C'est pourquoi, un projet comme celui-ci peut leur permettre de se confronter à d'autres réalités, à d'autres environnements, à d'autres relations, qui contribueront à construire leur futur. Ils vont pouvoir souffler à l'extérieur du groupe. Le partage de la vie familiale à la ferme est donc important pour eux et apportera de nouveaux repères. L'institution veillera à accompagner le jeune au niveau affectif durant l'accueil. Car ces nouveaux repères pourraient remettre en question le jeune par rapport à son propre vécu. Il doit être accompagné dans ses émotions !

Par leurs histoires, ces jeunes ont pu accumuler un retard dans leur apprentissage. Un handicap qui ne se voit pas, mais auquel il faudra être attentif. Il peut y avoir un décalage entre ce que le jeune pense savoir et ce qu'il sait vraiment. Ou bien, il va cacher sa mauvaise compréhension de la consigne par honte ou fierté, ou bien il va vouloir «jouer les gros bras» en voulant faire plus que ce dont il est capable au moment même. Il faut donc bien montrer chaque tâche et expliquer son sens. C'est un nouveau monde à découvrir. La répétition des tâches, avec leurs explications, est nécessaire à l'intégration de l'apprentissage. Croyez en lui et ne sous-estimez pas ses capacités. Il a sans doute manqué de reconnaissance et de valorisation. En lui confiant certaines tâches, ce sont ces occasions de réussites et d'apprentissages qu'il vient chercher chez vous et que vous allez lui offrir.

Le jeune a besoin de jeux. N'hésitez donc pas à amener un caractère ludique à l'action. Il ne faut pas nécessairement vouloir combler chaque minute par des activités. Un temps prévu juste pour se défouler à l'extérieur peut s'avérer nécessaire. On n'est pas dans la rentabilité. Il faut laisser l'occasion à chacun de pouvoir se poser comme il le ressent.

Il aura aussi besoin d'un cadre et de règles solides : les horaires, les consignes de sécurité, les comportements que vous n'acceptez pas, les exigences que vous avez dans l'exécution d'une tâche... En affirmant ces points, vous allez lui offrir un environnement stable, rassurant et structurant. Etre «trop gentil» en disant «oui» à tout n'est pas un service à lui rendre. Vous tiendrez solidement votre cadre en main et l'institution vous y aidera !

«Elle a une grande envie de monter à cheval et certainement moins de s'occuper de l'entretien des chevaux. Mais c'est comme ça, elle doit prendre conscience que rien n'est acquis. Il faut travailler»

Jean-Marie Duray

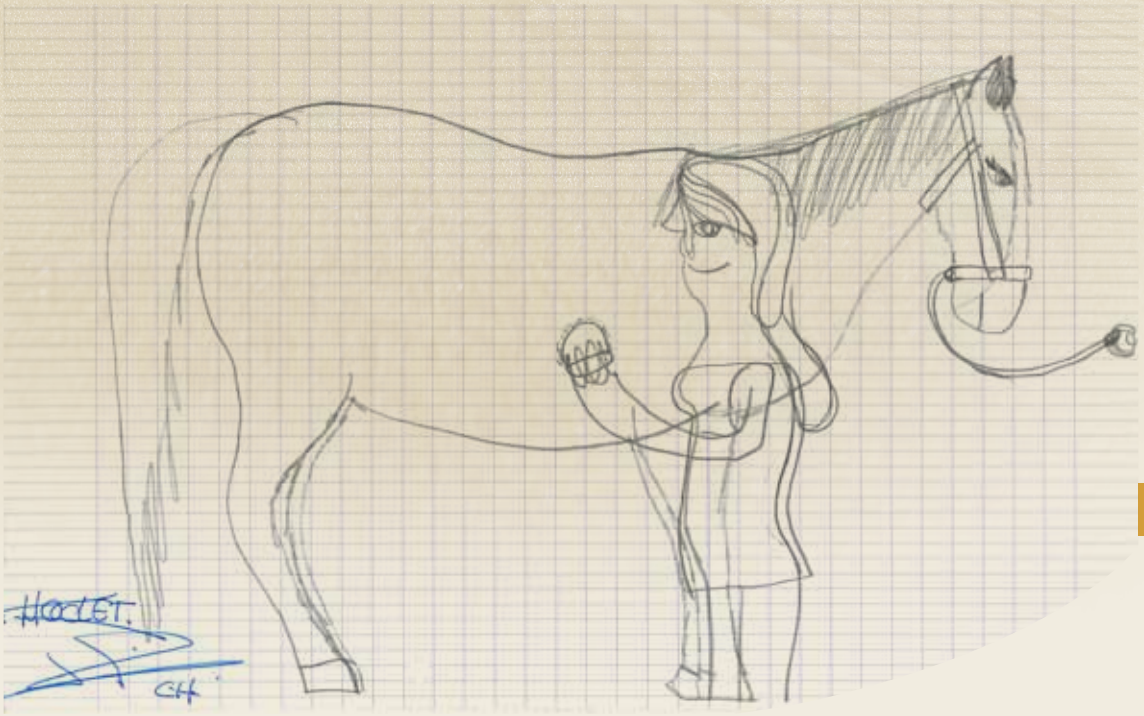
HOCLET.
CH

Du côté de l'institution

Gardez à l'esprit qu'encadrer des jeunes est votre quotidien depuis des années. Ce n'est pas forcément le cas de l'agriculteur accueillant. Des choses qui vous semblent évidentes, par exemple, concernant le comportement d'un adolescent et ses besoins, vont peut-être interpeler l'agriculteur. Même si tout semble fonctionner comme sur des roulettes, prenez le temps d'échanger régulièrement avec l'agriculteur sur la manière dont il vit l'accueil du jeune.

«Il est essentiel d'impliquer le référant de la personne accueillie dans l'aventure et de lui donner du temps pour se rendre en ferme. Ça m'a beaucoup apporté de venir voir le jeune, d'être dans le concret des activités proposées et de mesurer le travail qu'il est capable de réaliser. Ça renforce les liens, ça donne à l'équipe éducative des pistes de réflexion sur son projet individuel, car le jeune a souvent un comportement totalement différent à l'extérieur des murs de l'institution. Et puis, ma venue en ferme va le valoriser, car cela marquera l'intérêt de l'adulte pour une activité qui lui tient à cœur. Et pour ces jeunes que les adultes ont souvent déçus, ça fait beaucoup. C'est aussi important de prendre le temps de passer pour l'agriculteur : le jeune peut déposer des morceaux de son histoire lorsqu'il se sent en confiance, ce qui peut être fort déroutant pour l'agriculteur. Le référant doit être là pour l'accompagner».

Jessica Georges, éducatrice dans un IMP.

Bosser à la ferme

C'est s'occuper des veaux
Et leur donner de l'eau.
C'est s'occuper du chien
Pour qu'il ne manque de rien.
C'est s'occuper du bouc
Avec mes Reebook.
C'est s'occuper des poules
Ha !!! qu'est-ce que c'est cool.
C'est s'occuper de la traite
Avec ma belle crête.
Travailler gratos
A la force de l'os.
Ha !! La vache qu'est-ce que je suis bien !
Je me suis même fait un copain.
Vive le mercredi
Après le taf au lit.

Hugo

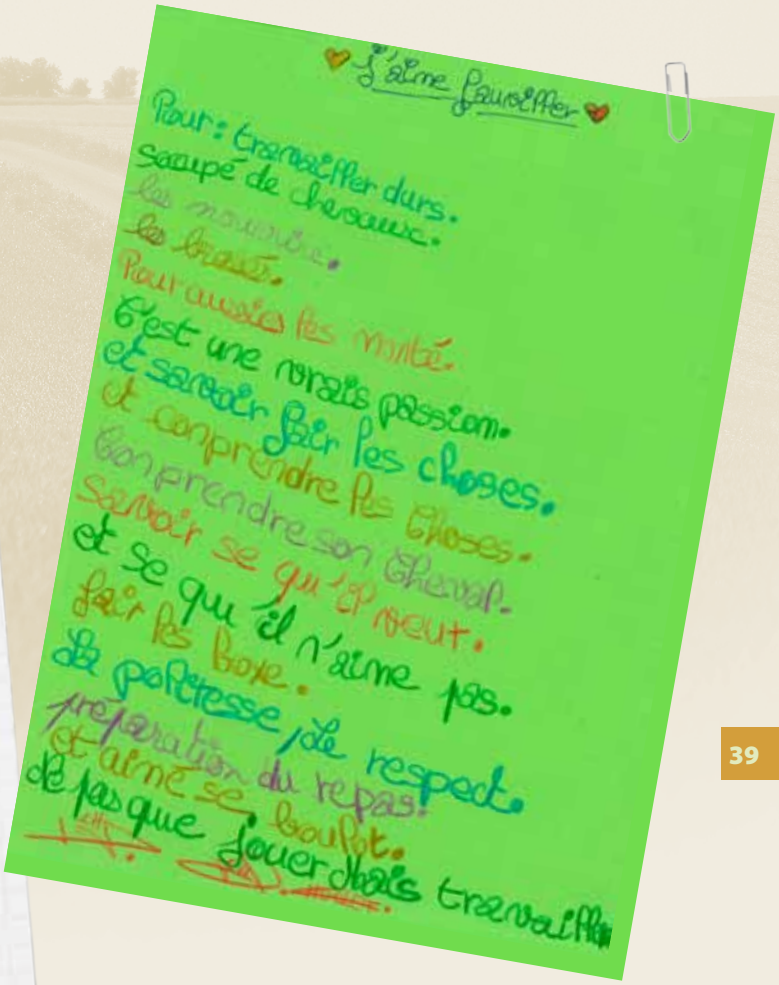

b. L'accueil d'une personne porteuse d'un handicap mental

Le monde du handicap mental peut faire peur, car il est chargé de représentations fausses. Il est très vaste et on le confond souvent avec la maladie mentale, qui relève, elle, de la psychiatrie. Le handicap peut aller du petit trouble du comportement, au handicap sévère rendant difficile la communication avec la personne. Pour un même trouble, le degré du handicap peut fortement varier. Dans tous les cas, il s'agit d'une personne unique, avec ses problématiques propres et ses richesses !

Les personnes porteuses d'un handicap mental qui ont participé au présent projet avaient toutes des capacités de communication verbale, ce qui nous semble primordial pour rendre l'accueil de ce public accessible à la majorité des agriculteurs. Pour ces bénéficiaires, la possibilité d'aller en ferme a été un véritable cadeau, dans la mesure où ça leur a permis de sortir des activités de l'institution pour trouver une place dans la société. Atelier cuisine, psychomotricité, bricolage, jardinage... le tout, vécu au sein d'un groupe, cela ne suffit malheureusement pas à tous. Les institutions les encadrant recherchent donc souvent des projets parallèles pour augmenter les potentialités de développement de ces personnes, leur stimulation et leur bien-être. Le contact avec la matière (le foin, l'eau, les graines, la laine, la terre...), s'occuper d'animaux, se lever en sachant qu'on va aider quelqu'un, quand on est parfois perçu comme un assisté, ... tout cela est structurant pour la personne et lui offre la possibilité, le temps de l'accueil, d'être comme tout le monde.

LUTRe Bois
JE TROVE KE jé BAU KOU et volué
MINTE EN
JA RiVE A OU VRi Re LES BARi ert Re
TOUSELE
et AUSi A DONÉ AMANJÉ AU VACHE
JE BRo SE LA COUR TOUSELE
SE Ki ert DiFÉRAN MINTE NAN
Sert DERA MASÉ Les Pi ert Re
LA FeRME POU MOi eST TRert
IN POR TAN
LES JOUR NÉ PAS PLUViTE
JE ME SAN A MA PLAS et
SE LA ert DiFÉRAN DU SANTRE
PAR SE KE JE ME SAN
AN NAR MONi AVEC LA NATUR
et LE BÉTAYE et
Les Bois

Jean-Pol

Du côté de l'institution

Chaque personne est donc différente. Il n'y a pas de recette miracle. C'est une relation personnelle qui va se créer. Toutefois, certains repères sont bons à connaitre. Et c'est au référent de l'institution de les transmettre à l'agriculteur. Il joue un rôle fondamental dans l'installation de la relation. L'équipe éducative veillera à choisir pour ce projet une personne qui a envie, mais qui a aussi des capacités suffisantes pour effectuer un travail manuel. Le référent doit ensuite prendre le temps de la rencontre et de l'échange avec l'agriculteur et répondre à ses besoins d'information pour évacuer les peurs et préjugés. Ces repères doivent être abordés avant l'accueil, entre l'agriculteur et l'institution. Mais aussi au fur et à mesure de l'accueil, lorsque les besoins et limites de la personne se dévoilent en situation.

C'est important de définir et d'expliquer la **problématique** de la personne. Comment cela se manifeste-t-il dans son comportement ? La personne va-t-elle être agressive ? Saura-t-elle comprendre les explications ? Si elle ne comprend pas, l'exprimera-t-elle ? Mettre des mots permet de rassurer car il peut y avoir des craintes.

«J'ai envie de m'investir auprès de ces personnes, mais vais-je être à la hauteur ?».

Cet accueil peut demander des moyens importants de la part de l'institution. Si on veut donner toutes les chances à l'accueil, le mieux est de dégager du temps au référent pour accompagner agriculteur et agri-aidant durant les premiers accueils. Cela facilite l'adaptation réciproque et permet de guider au mieux l'agriculteur dans le concret des tâches. L'information sur les besoins réels de la personne passe mieux dans le concret qu'en «noyant» l'agriculteur d'information avant de commencer l'accueil (au risque d'ailleurs de le décourager). C'est un public qui est de façon générale très généreux, même si cela va varier d'une personnalité à l'autre. Les échanges sont souvent chaleureux et chargés de reconnaissance, ce qui est très valorisant pour l'agriculteur.

«J'ai de la chance d'être dans une institution qui m'a permis d'accompagner les bénéficiaires en ferme. Mais c'est essentiel si on veut se donner les chances de réussite. Que de beaux moments de partage, que de richesse dans tout cela !».

Noëlla Gaupin, éducatrice dans un SAJA.

Du côté de l'agriculteur

«C'est un cadeau qu'on m'a fait de pouvoir accueillir Alex... C'est vraiment un rayon de soleil dans ma semaine !»

Olivia Derroitte, agricultrice.

Veillez à **l'adaptation** des pratiques: en fonction de la capacité d'adaptation de la personne, la journée d'accueil est organisée les jours précédents (anticipez le travail avec les machines, pour bien accompagner la personne et se dégager du temps le jour d'accueil).

Une certaine **routine** sera nécessaire pour l'apprentissage de la personne. Confiez-lui des tâches qu'elle aura l'occasion de répéter de semaine en semaine. Cela augmentera ses chances de pouvoir les réaliser seule et stimulera son autonomie. Le bénéficiaire peut devenir apte à beaucoup de tâches, si on prend le temps, si on le guide, si on répète, mais aussi si on lui fait confiance et si on croit en lui. Il éprouvera une réelle fierté d'effectuer en toute autonomie des tâches bien choisies et sans danger.

Adaptez aussi le **langage et le rythme**. Expliquez le pourquoi du travail en le montrant. Ce qui a du sens est mieux effectué et plus vite assimilé. Posez aussi des questions de compréhension pour s'assurer que la personne a bien compris.

Faites lui un feedback et n'hésitez pas à lui demander de reformuler avec ses mots vos explications:

«Peux-tu m'expliquer à présent comment tu vas préparer le lait pour les veaux ?».

dormandee
yeah on a ganer

VI. D'autres formules pour colorer l'agriculture de social

a. Les concepts d'Agriculture Sociale et de Soins Verts

Ces dix dernières années, des projets qui mettent en lien agriculture et social émergent un peu partout en Europe. Cela s'inscrit dans un mouvement de développement rural, au sein duquel la ferme n'est plus seulement perçue comme étant un lieu de production alimentaire, mais comme étant multifonctionnelle, avec des diversifications possibles, que ce soit pour des raisons économiques (dépendance au marché) ou éthiques (développement durable). L'agriculture sociale peut ainsi être définie : «l'agriculture sociale est l'ensemble des activités qui utilisent les ressources agricoles pour générer du service social dans une région rurale (réadaptation, thérapie, emploi protégé, éducation et autres activités qui contribuent à l'insertion sociale*). Bien plus qu'une diversification, il s'agit de reconnecter les ressources locales avec les besoins et les aides de proximité. Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, ces accueils en ferme génèrent du lien social en milieu rural, ce qui est un enjeu grandissant aujourd'hui et une demande sociétale bien réelle.

En fonction du contexte économique, agricole, des réalités rurales ou sociales, les orientations de l'agriculture sociale divergent. C'est ainsi qu'en Italie ou au Pays-Bas, ce secteur d'activité s'est professionnalisé pour constituer un pan de l'économie locale. En Flandre, les optiques choisies par les «Steunpunt Groene Zorg» sont dans la même lignée que celles qui ont été choisies dans le présent projet. Un même pays, une même philosophie ? Le modèle flamand pourrait tout à fait avoir son corollaire au sud du pays ! «Groene Zorg» pourrait se traduire par «Soins Verts». Dans les pays anglophones, il est question de «Green Cares». Ce concept générique fait référence à l'idée que l'utilisation de la nature produit des avantages sociaux, éducatifs, et même des effets sur la santé de l'individu. Cela dépasse largement les effets sous-entendus dans la terminologie des «Fermes d'Insertion Sociale». Si le projet trouvait écho à l'échelle wallonne, nous pourrions harmoniser l'emploi des mots au nord et au sud du pays, pour nous inscrire également dans ce courant européen.

* *Linking Rural Development & Social Farming - Introduction to Social Farming», Deirdre O' Connor, University College Dublin, Ireland.*

b. Quel système mettre en place ?

La force du système flamand est l'encrage du mécanisme sur un organisme agricole, et non pas en premier lieu sur un socle social. Cela permet à l'agriculteur qui souhaite se lancer dans un accueil en ferme d'avoir une structure portante qui connait ses réalités de terrain. L'ASBL «Steunpunt Groene Zorg» qui coordonne ces accueils en ferme s'appuie sur l'association flamande des agriculteurs «Boerenbond». Cela a été stratégique pour faire connaitre et croitre cette diversification. Si en 2000, il existait moins de 50 initiatives dispersées et informelles dans ce secteur (institutions avec volet agricole et fermes avec volet social confondues), les Groene Zorg représentent aujourd'hui plus de 700 lieux d'accueils en ferme ! Au niveau politique, on retrouve 3 ministères impliqués dans l'initiative : Agriculture, Bien-être et Education. Le premier finance une subvention de diversification pour les agriculteurs (depuis 2006) et les deux autres ministères sont partenaires, assurant ainsi une qualité d'accueil mis en place.

La question de la subvention accordée aux agriculteurs pour l'accueil social à la ferme a fait grandement débat au sein de nos groupes de travail. Tous les membres s'accordaient sur l'importance de ne pas rémunérer l'agriculteur. La crainte majeure était que certains se lancent dans le projet avec une motivation financière, et non pas pour l'objectif humain, enjeu central de l'accueil. Mais depuis le séminaire organisé le 2 mai 2013 à Martelange, le débat est relancé («séminaire sur l'Agriculture Sociale», compte-rendu disponible sur le site internet du Réseau wallon de Développement Rural, coordonnées en fin de publication). En Flandre, l'agriculteur touche un maximum de 40€ par journée d'accueil. Cette somme est considérée comme une reconnaissance de la fonction sociale qu'il joue. C'est une «compensation» financière accordée pour la diminution de rentabilité agricole due à l'encadrement d'une personne lors des journées d'accueil en ferme.

La question du soutien financier à l'agriculteur n'est donc pas tranchée. Que cela n'empêche pas la Région Wallonne de se lancer dans l'instauration de ce cadre agrisocial ! En Flandre, cela est d'ailleurs arrivé 5 ans après le lancement officiel de cette diversification. Ce qui importe prioritairement, c'est de fournir aux acteurs un cadre légal, administratif et humain pour rendre cela possible, sécurisant et optimal. Il est primordial de confier la mission de coordination des accueils à un organisme qui encadre déjà les agriculteurs. Depuis plus de 2 ans, Accueil Champêtre en Wallonie se dit intéressé pour pérenniser ce projet à l'échelle wallonne. Cette ASBL centralise déjà les initiatives d'agritourisme et les fermes pédagogiques. C'est généralement vers elle que se tournent les agriculteurs désireux d'accueillir divers publics dans leur ferme : touristes, enfants et classes vertes... et peut-être bientôt bénéficiaires d'institutions sociales. Plusieurs fois par an, des agriculteurs questionnent d'ailleurs ACW sur le sujet de l'accueil social en ferme et la manière de le mettre en place. L'extension de leurs missions pour inclure cette possibilité est donc justifiée. Les orientations définies ici seront peut-être à modifier pour répondre aux réalités sociales et agricoles de toutes les provinces wallonnes (par exemple, pouvoir inclure dans ce cadre de l'hébergement ou des fermes qui se professionnaliseraient dans ces accueils, comme le fait l'Asinerie de l'O à Habay-la-Vieille). Il sera aussi essentiel de mettre les partenaires en réseau, pour permettre aux agriculteurs et institutions de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et de leur offrir aussi la possibilité de se former sur diverses thématiques (en techniques d'écoute, d'accueil, de recadrage, de communication non-violente ...). Le potentiel de l'agriculture sociale est énorme et ne peut être ignoré plus longtemps. Cela coûterait finalement peu, car ce sont des ressources existantes (fermes et institutions) qui se rejoignent pour créer des effets plus importants que leurs effets propres. Le financement de ces points d'intersection est mineur en proportion des coûts qu'engagerait la création de nouvelles structures d'accueil. Cela requerrait une intervention dans le financement des assurances (économies d'échelle réalisée en régionalisant ce financement) et l'octroi de subsides supplémentaires à ACW pour inclure ce secteur dans ses missions. Un budget communication serait à renforcer, ainsi que celui relatif au frais de personnel pour rémunérer un coordinateur, indispensable pour accompagner les projets !

Accueil Champêtre en Wallonie

Accueil Champêtre
en Wallonie asbl

Chaussée de Namur, 47
à 5030 Gembloux
Tél. : 081/627 458
Fax : 081/627 450

www.accueilchampetre.be

C'est à présent la volonté politique (agricole, sociale et de l'éducation) qui va être déterminante dans l'émergence ou non de telles initiatives en Wallonie à l'horizon 2014-2015. Nous avons dix années de retard sur le nord du pays. Gageons que ce projet qui coûterait peu, puisse interpeller praticiens et décideurs et trouver vie dans les différentes provinces.

Que la graine semée ici fasse de belles récoltes futures.

Le projet prend vie :

Envie de voir à quoi ressemble ce projet dans le concret ? Rendez-vous sur le site internet ***www.parcnaturel.be***, onglet «vidéo à la une». Un reportage sur les accueils en ferme a été réalisé par TV LUX en décembre 2012 et en juin 2013.

Des références pour aller plus loin :

- Une étude pour comprendre les effets de l'insertion en ferme sur divers publics : «Effects of care farms - scientific research on the benefits of care farms for clients» (avril 2012). Téléchargeable via les liens suivants : ***www.etc-adviesgroepnederland.org***.
- Pour plus d'informations sur le fonctionnement des «Soins Verts» dans le nord du Pays, le lien vers «Steunpunt Groene Zorg» : ***http://www.groenezorg.be/***
- Le lien vers le Réseau wallon de Développement Rural : ***http://www.reseau-pwdr.be***
- Le lien vers un forum international regroupant divers praticiens en «farming for health» (agriculture sociale) : ***http://farmingforhealth.wordpress.com/***
- En savoir plus sur l'effet de la relation homme-animal : consultez un site européen regroupant différents praticiens : ***http://www.fitram.eu.***
  Lire également : «Entre l'humain et l'animal – la zoothérapie», Maryse de Palma, Ambre édition, 15 mars 2013, 256 pages.

Index des acronymes :

GAL HSFA : Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier

FIS : Fermes d'Insertion Sociale

IPPJ : Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse

ACW : Accueil Champêtre en Wallonie

Coordination du projet : Denis Amerlynck et Laetitia Stilmant – Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Rédaction : Laëtitia Stilmant

Crédits photographiques : Jean-Pierre Ruelle ; David Solignac ; Nicolas Mayon ; Monique Theisen ; Daniel Kaiser ; Olivia Derroitte ; Cindy Asselborn; Laëtitia Stilmant ; Parc naturel et GAL HSFA.

Mise en page : Lardo Graphic

Remerciements :

Merci à tous les participants du projet - agriculteurs, membres d'institutions sociales et bénéficiaires. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée en vous lançant avec nous dans cette aventure. Merci pour le temps passé ensemble et le partage de vos vécus. Bonne route à tous sur vos nouveaux chemins de vie.

Merci à tous les membres du groupe de travail. C'est par votre présence, votre investissement et vos réflexions que ce projet a pu se construire. Nous tenons également à remercier les autorités du programme LEADER, la Wallonie (SPW DGO3), ainsi que nos 6 communes – Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Martelange, Léglise et Habay – pour leur soutien financier, et tous les membres du comité d'accompagnement du projet, qui nous ont fait confiance et qui nous ont conseillés durant ce travail. Merci aussi à nos confrères flamands des Groene Zorg pour le partage de leurs expériences. Espérons que nos deux courants se rejoignent bientôt pour prolonger ces échanges.

«Les petits ruisseaux font les grandes rivières».

Ce guide vous présente une expérience pilote en matière d'insertion sociale dans des fermes conventionnelles. Il vous permet de prendre connaissance de la manière dont cela a été réalisé et vous propose des repères pour pouvoir mener une expérience similaire dans votre ferme ou avec votre institution sociale. Le projet «Fermes d'Insertion Sociale» a été porté par le Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier, coordonné par Laetitia Stilmant, dans le cadre du programme européen LEADER.

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Wallonie

DGO 3

Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier,
Chemin du Moulin 2, B-6630 Martelange
Téléphone : 063/45.74.77

Plus d'informations sur
www.parcnaturel.be